

**MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES  
IMMIGRANTES FRANCOPHONES**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

## MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

### TABLE DES MATIÈRES

|                                    | PAGE |
|------------------------------------|------|
| Rapport de l'auditeur indépendant  | 1    |
| État des résultats                 | 3    |
| État de l'évolution de l'actif net | 4    |
| État de la situation financière    | 5    |
| État des flux de trésorerie        | 6    |
| Notes complémentaires              | 7    |

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du  
Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

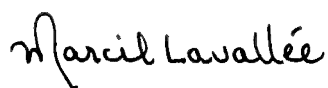
### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 2 juin 2021

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

3

|   | 2021            | 2020              |
|---|-----------------|-------------------|
| <b>PRODUITS</b>   |                 |                   |
| Subventions et contributions  |                 |                   |
| Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres                         | 219 565 \$      | 119 926 \$        |
| Société canadienne de la Croix-Rouge                                    | 166 877         | -                 |
| Ministère des Affaires francophones                                     | 30 942          | -                 |
| Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité                  | 25 000          | -                 |
| Assemblée de la francophonie ontarienne                                 | 20 000          | -                 |
| Commission nationale des parents francophones (IRCC)                    | 5 769           | -                 |
| Fondation Trillium de l'Ontario   | 2 000           | -                 |
|   | 470 153         | 119 926           |
| Ententes de services  | 35 258          | 12 000            |
| Commandites   | 11 700          | 215               |
| Dons et autres  | 496             | 499               |
|   | 47 454          | 12 714            |
|   | 517 607         | 132 640           |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>   |                 |                   |
| Salaires, avantages sociaux et contractuels                             | 199 474         | 55 433            |
| Services et honoraires professionnels                                   | 195 232         | 19 907            |
| Coûts opérationnels   | 57 867          | 42 237            |
| Aide directe aux bénéficiaires  | 44 714          | -                 |
| Frais de déplacement  | 8 364           | 17 222            |
| Publicité et promotion  | 2 423           | 2 658             |
|   | 508 074         | 137 457           |
| <b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT<br/>AUX CHARGES</b> | <b>9 533 \$</b> | <b>(4 817) \$</b> |

## MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

4

|  | Non affecté | Fonds de prévoyance | 2021 Total | 2020 Total |
|--|-------------|---------------------|------------|------------|
| <b>SOLDE AU DÉBUT</b>  | 13 692 \$   | - \$                | 13 692 \$  | 18 509 \$  |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 9 533       | -                   | 9 533      | (4 817)    |
| Affectation interne (note 6)                                 | (10 000)    | 10 000              | -          | -          |
| <b>SOLDE À LA FIN</b>  | 13 225 \$   | 10 000 \$           | 23 225 \$  | 13 692 \$  |

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021

5

|   | 2021             | 2020             |
|---|------------------|------------------|
| <b>ACTIF</b>                                    |                  |                  |
| Encaisse  | 25 692 \$        | 2 211 \$         |
| Débiteurs (note 3)                              | 13 847           | 18 889           |
| Subventions à recevoir                          | 44 027           | -                |
| Frais payés d'avance                            | 1 900            | 1 900            |
|   | <b>85 466 \$</b> | <b>23 000 \$</b> |
| <b>PASSIF</b>                                   |                  |                  |
| Emprunt bancaire (note 4)                       | - \$             | 8 000 \$         |
| Créditeurs et frais courus                      | 16 558           | 1 308            |
| Subventions et contributions reportées (note 5) | 45 683           | -                |
|   | <b>62 241</b>    | <b>9 308</b>     |
| <b>ACTIF NET</b>                                |                  |                  |
| Non affecté                                     | 13 225           | 13 692           |
| Affectation interne (note 6 )                   | 10 000           | -                |
| Fonds de prévoyance                             |                  |                  |
|   | <b>23 225</b>    | <b>13 692</b>    |
|   | <b>85 466 \$</b> | <b>23 000 \$</b> |

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

  
\_\_\_\_\_, administratrice

  
\_\_\_\_\_, administratrice

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

6

|  | 2021             | 2020            |
|--|------------------|-----------------|
| <b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>   |                  |                 |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges                       | 9 533 \$         | (4 817) \$      |
| <b>Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :</b>       |                  |                 |
| Débiteurs  | 5 042            | 3 741           |
| Subventions à recevoir   | (44 027)         | -               |
| Créditeurs et frais courus   | 15 250           | (10 083)        |
| Subventions et contributions reportées   | 45 683           | -               |
|  | 21 948           | (6 342)         |
|  | 31 481           | (11 159)        |
| <b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>   |                  |                 |
| Variation de l'emprunt bancaire  | (8 000)          | 3 000           |
| <b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b> | <b>23 481</b>    | <b>(8 159)</b>  |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>                            | <b>2 211</b>     | <b>10 370</b>   |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>                            | <b>25 692 \$</b> | <b>2 211 \$</b> |

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

7

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones, une société sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, a été créé dans le but d'améliorer la situation des filles et des femmes immigrantes francophones et favoriser leur intégration ainsi que leur participation active dans toutes les sphères de l'organisme.

Le Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

#### Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

#### Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits découlant des ententes de services, de commandites et autres sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et que les paiements sont exigibles.

Les dons sont constatés au moment de la réception des fonds.

#### Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreuses bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

8

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire et des créditeurs et frais courus.

##### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### 3. DÉBITEURS

|                                     | 2021             | 2020             |
|-------------------------------------|------------------|------------------|
| Comptes clients                     | 7 321 \$         | 12 000 \$        |
| Taxe de vente harmonisée à recevoir | 6 526            | 6 889            |
|                                     | <b>13 847 \$</b> | <b>18 889 \$</b> |

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

9

### 4. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée au montant de 8 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,5 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale. Au 31 mars 2021, cette marge de crédit est inutilisée.

### 5. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

|  | 2021      | 2020      |
|--|-----------|-----------|
| Solde au début   | - \$      | - \$      |
| Plus : sommes octroyées au cours de l'exercice                       | 515 836   | 119 926   |
| Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice | (470 153) | (119 926) |
| Solde à la fin   | 45 683 \$ | - \$      |

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

|   | 2021      | 2020 |
|---|-----------|------|
| Fondation Trillium de l'Ontario                 | 41 700 \$ | - \$ |
| Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres | 3 983     | -    |
|   | 45 683 \$ | - \$ |

### 6. AFFECTATION INTERNE

#### Fonds de prévoyance

Le Fonds de prévoyance a été créé afin de permettre à l'organisme de faire face à toute éventualité financière future. L'objectif de ce fonds est de maintenir une réserve suffisante pour couvrir les charges de fonctionnement de l'organisme pour une période de trois mois advenant une diminution importante des produits. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation à ce fonds d'un montant de 10 000 \$ provenant du fonds non affecté.

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

10

### 7. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

### 8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 38 020 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

|      |          |
|------|----------|
| 2022 | 7 300 \$ |
| 2023 | 7 548 \$ |
| 2024 | 7 724 \$ |
| 2025 | 7 724 \$ |
| 2026 | 7 724 \$ |

### 9. ÉVENTUALITÉS

#### Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptable de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à un des bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

### 10. PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

La pandémie du coronavirus (COVID-19) est répandue à travers le monde et affecte l'ensemble des activités économiques. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Les impacts financiers sur l'organisme dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée des interruptions et des restrictions commerciales imposées par le gouvernement, la progression du programme de vaccination auprès de la population et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre le virus. Ces événements sont hautement incertains et l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer les impacts finaux qu'ils auront sur ses résultats financiers.

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

11

---

### 11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.